

AVERTISSEMENT

Les lettres qui composent cette petite brochure devaient paraître dans le *Journal de Québec*. Les trois premières même avaient déjà paru lorsqu'une volonté supérieure est venue arrêter brusquement cette publication, sous prétexte qu'il y avait empiètement sur le terrain de la politique. L'auteur a donc été forcé de recourir à un autre moyen pour arriver à la publicité qu'on lui refusait dans les journaux.

Ste. Anne, 8 avril 1868.

ERRATA.

Page 4, le paragraphe qui commence par ces mots : *M. Cimon divise ses notes, etc.*, doit être complété par ce qui suit :

M. Cimon divise ses notes en quatre parties. J'agirai de même, faisant de chacune d'elles une étude spéciale, soit pour en faire ressortir ce qu'elles peuvent avoir de bon et de bien, soit pour signaler ce qu'elle peuvent avoir d'impraticable ou même d'erroné sous le rapport des principes.